

J'ai déjà passé commande à l'EDQM auparavant, pourquoi dois-je remplir un formulaire d'information client (« Customer Information Form») ?



Vous êtes ici :

[EDQM FAQs](#) / [FAQ de l'EDQM en français](#) / [PRODUITS ET SERVICES](#) (publications, étalons de référence, CombiStats) / [Règlements et comptes](#) / J'ai déjà passé commande à l'EDQM auparavant, pourquoi dois-je remplir un formulaire d'information client («Customer Information Form») ?

Réponse :

Lorsque les comptes sont inactifs depuis au moins 18 mois, nous demandons à nos clients de remplir un nouveau formulaire afin de nous assurer que nos dossiers sont à jour et de vous tenir informé des conditions générales en vigueur à l'EDQM.